COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Informations réglementées Embargo jusqu'au 24.05.2023, 18h00 ANVERS, LE 24 MAI 2023



Résultat du dividende optionnel en actions pour l'exercice 2022

- 33,1% du dividende optionnel sera payé en actions
- Renforcement des capitaux propres de € 10,4 millions
- Baisse du taux d'endettement de 0,7% en comparaison à une distribution de 100% du dividende en espèces

Les actionnaires de la société immobilière réglementée Intervest Offices & Warehouses (ci-après 'Intervest') ont opté pour 33,1% de leurs actions copartageantes pour l'apport de leurs droits de dividendes en échange de nouvelles actions au lieu du paiement des dividendes en espèces.

Cela résulte en un renforcement des capitaux propres d'Intervest de € 10,4 millions (capital et primes d'émission) au moyen de la création de 645.406 nouvelles actions. Le nombre total des actions Intervest s'élève ainsi dès aujourd'hui, le 24 mai 2023, à 29.880.473. Les autres dividendes seront payés en espèces pour un montant brut total de € 34,3 millions (y compris le précompte mobilier).

Cette augmentation de capital donne lieu à une baisse du taux d'endettement de 0,7% en comparaison à une distribution de 100% du dividende en espèces. Les fonds non payés en espèces contribueront au renforcement de la structure du bilan de la société. En outre, le dividende optionnel consolidera la croissance de la société, où Intervest mise au maximum sur une création de valeur durable et orientée client (plan stratégique 2023 - 2025).

Le jeudi 25 mai 2023, le règlement effectif du paiement du dividende aura lieu où, en fonction du choix de l'actionnaire,

- i. les nouvelles actions, émises en échange de l'apport des droits de dividendes, seront délivrées, ou
- ii. le dividende pour 2022 sera payé en espèces, ou
- iii. une combinaison des deux modalités de paiement précédentes aura lieu.

Les nouvelles actions créées seront cotées dès le jeudi 25 mai 2023 et seront négociables à partir de ce moment sur Euronext Brussels. Les nouvelles actions participeront aux résultats d'Intervest à partir du 1 janvier 2023 (premier dividende payable en mai 2024).

BEYOND REAL ESTATE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultat du dividende optionnel en actions pour l'exercice 2022

Informations réglementées, embargo jusqu'au 24.05.2023, 18h00

Notification conformément à l'article 15 §1 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la notification des participations importantes (Réglementation en matière de transparence) :

Suite à cette augmentation de capital et à l'émission de 645.406 nouvelles actions à un prix d'émission total de € 10.365.220,36 - plus précisément € 5.881.211,14 en capital et € 4.484.009,22 en primes d'émission - la totalité du capital social d'Intervest s'élève au 24 mai 2023 à € 272.283.447,38.

Le capital est dorénavant représenté par 29.880.473 actions ordinaires entièrement libérées. Il n'y a pas d'actions privilégiées. Il n'y a pas d'options ou warrants émis qui donnent droit à des actions. Chacune de ces actions donne un droit de vote à l'assemblée générale et ces actions représentent donc le dénominateur utilisé pour les notifications dans le cadre de la Réglementation en matière de transparence (notifications au cas où, d'entre autres, les seuils statutaires ou légaux, sont atteints, franchis à la hausse ou à la baisse). En plus des seuils légaux, les statuts d'Intervest stipulent en application de l'article 18, §1 de la Loi du 2 mai 2007, un seuil statutaire supplémentaire de 3%.

Intervest Offices & Warehouses SA (ci-après Intervest), fondée en 1996, est une société immobilière réglementée publique (SIR) de droit belge, dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (INTO) depuis 1999. Intervest investit dans des bâtiments logistiques en Belgique et aux Pays-Bas et dans des immeubles de bureaux en Belgique. Les investissements sont réalisés dans des bâtiments modernes et des projets de (re)développement durable, situés à des endroits stratégiques, dans l'optique de la formation de clusters, et sont destinés à la location à des locataires de premier plan. La part logistique du portefeuille en Belgique se situe sur les axes Anvers - Bruxelles - Nivelles, Anvers - Limbourg - Liège, et Anvers - Gand - Bruges et se concentre aux Pays-Bas sur les axes Moerdijk - 's-Hertogenbosch - Nijmegen, Rotterdam -Gorinchem - Nijmegen et Bergen-op-Zoom - Eindhoven -Venlo. La part des bureaux dans le portefeuille immobilier se concentre dans et autour des centres villes avec une population estudiantine importante comme Anvers, Malines, Bruxelles et Louvain.

Intervest se distingue lors de la location d'espaces en allant au-delà de la location de mètres carrés uniquement. La société va beyond real estate.

